

St Jean le 22 novembre 2018

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'Association des anciens élus et sympathisants au domaine Lou Capitelle à Vogüé lundi 5 novembre 2018

Jean Ozil au nom des membres du CA de l'association à souhaité la bienvenue aux nombreux adhérents présents (85 sur 145), beaucoup étaient excusés pour des raisons diverses. Il a souhaité un prompt rétablissement aux malades, il a demandé à tous d'avoir un moment de recueillement pour ceux qui sont décédés depuis notre dernière assemblée générale de novembre 2017 au Pradel, Mme Huguette Bonnet épouse de Gustave, M Jacky Crozier notre secrétaire adjoint époux de Josiane, Mme Chevalier épouse de François qui devait représenter l'association des anciens maires et adjoints de l'Ardèche, Mme Odette Trémolet maman de Michèle Chailan.

Ensuite présentation de Francis Barbe, historien, qui est intervenu longuement sur la guerre 14/18 dont le centième anniversaire sera célébré le 11 novembre 2018. Avec des chiffres oubliés trop facilement, il nous a rappelé les souffrances des appelés sur le front mais aussi de ceux restés dans les villes et les campagnes. Il nous a parlé des soldats de notre territoire, Albert Marquand d'Aubenas, Marius Guillon de St Jean le Centenier ainsi que Alexis Tendil du Teil. L'assistance a apprécié ce rappel de l'histoire qui trop souvent nous échappe.

Ensuite, le co-président Ozil a ouvert l'Assemblée Générale extraordinaire avec comme sujet, le changement de nom de l'association demandé par le CA. Désormais l'association des anciens élus à pour titre « **Association des Anciens Elus et Sympathisants de Berg Helvie** », modification qui a été votée à l'unanimité.

Fermeture de cette assemblée extraordinaire et ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire : des questions proposées par les membres du CA :

Le trésorier Yvon Eyrolet a présenté la question concernant le tarif des cartes. Dorénavant pour les sympathisants, le prix est individualisé et passe à 10 € par personne. Il reste fixé à 15 € pour les anciens élus, (couple ou seul). Le conjoint ou la conjointe seul (e), non ancien élu, devient sympathisant (e), le tarif est appliqué comme ci-dessus, 10 €/pers et non plus 15 €.

Jean Ozil a donné des nouvelles de notre co-président Claude Pradal, actuellement vers Montpellier dans un EHPAD près du domicile de sa fille. Sur proposition du CA, et compte tenu de son état de santé, il a été nommé président d'honneur de notre association sous un tonnerre d'applaudissement. « C'est grâce à lui que nous

sommes là aujourd'hui » a tenu à lui rendre hommage Jean Ozil actuel co-président de l'association.

Le programme des activités des journées festives de 2019 n'est pas encore fixé précisément.

Par contre le voyage de cinq jours du 9 au 13 septembre 2019 à Estagel est bouclé avec déjà plus de cinquante inscrits et des personnes en liste d'attente.

Il aura lieu du lundi 9 au vendredi 13 septembre 2019, un départ tôt le matin du garage Arsac de Lavilledieu et un arrêt à Sète pour une visite avec guide de cette ville à partir de 10 h. Passage devant les principaux sites touristiques, canaux, port de pêche, criée aux poissons, le Môle St Louis, promenade de la corniche etc...

Arrêt au site des Pierres Blanches, au Belvédère du Mont St Clair etc...

Déjeuner dans un restaurant de spécialités sétoises au bord du canal.

Ensuite promenade en bateau, visite commentée des canaux, des ports, des quais, du canal royal, de Brassens, les joutes etc...

Départ de Sète vers 16 pour une arrivée à Estagel vers 18 h 30.

Pèle mèle lors du séjour : visite de Perpignan, de Collioure, du Four solaire à Odeillo, de Villefranche de Conflent et le Fort Libéria, une journée à Carcassonne, le mémorial de Rivesaltes, toutes ces visites accompagnées de guides.

50 €/personne sont demandés à l'inscription, il y aura un versement de 100 € à faire en Février, Avril et Juin, le solde en juillet.

Après un excellent repas, servi par du personnel aimable, et la présence de Geneviève Laurent maire de Vogüé qui nous a fait l'honneur d'y participer et nous a offert le verre de l'amitié, encore merci, nous avons visité le château de Vogüé.

Accueillis par Ginette Dajoux présidente de Vivante Ardèche et Arnaud Crévolin directeur, l'histoire des « De Vogüé » a complété notre histoire locale.

Dixit Aline Dure

Raymond 1^{er} de Vogüé, occupait vers la fin du XII^{ème} siècle, une des 4 tours du village, c'était le donjon du château. Seule une partie d'un mur subsiste dans la cour.

Du XIII^{ème} siècle au XV^{ème} siècle, le château devient un édifice défensif entouré de fossés. Ensuite, début XVII^{ème}, il évolue en une demeure luxueuse. Les fossés sont comblés et remplacés par d'un côté l'entrée de l'autre par un jardin suspendu.

Le château de Rochecolombe sera habité du XIV^{ème} siècle à 1603 par la famille. Aujourd'hui en ruine, il appartient encore à la famille de Vogüé. Seule la chapelle Saint Barthélémy, en bon état abrite le caveau familial.

Le château trouve sa période de gloire dans la 1^{ère} partie du XVIII^{ème} siècle. Confisqué à la révolution, il devient bien national, puis propriété communale jusqu'en 1840.

En 1840, Léonce de Vogüé rachète la bâtisse en ruine à la commune. D'importants travaux sont réalisés. Le château abritera tour à tour une école gérée par les religieuses de Saint Joseph d'Aubenas jusqu'en 1960, puis une école d'agriculture. En 1971, le marquis Pierre de Vogüé donne la gestion du château à l'association « Vivante Ardèche », il devient alors un lieu d'exposition d'arts plastiques et d'accueil du public.

Dans la cour, un « objet » insolite a suscité notre intérêt : un cadran équatorial, composé d'un cadran central, classique, et de 18 autres parties réparties de chaque côté et qui indiquent l'heure quelle que soit la saison.

L'actuel propriétaire du château est Guillaume de Vogüé.

C'est 85 adhérents qui ont participé à cette journée festive consacrée à notre AG de 2018 au domaine Lou Capitelle où nous avons été très bien accueilli. Nous avons bénéficié de deux parties très ludiques et culturelles.

Compte Rendu du CA de mardi 20 novembre 2018 à 9 h 30 en Mairie de St Jean le Centenier.

Présents : Alain Aubert, Albert Azzoni, Simone Arlaud, Jean Claude Bosquet, Gilbert Crin, Françoise Croze, Yvon Eyrolet, Régine Peyrin, Raymonde Rigaud, Marie-France Rivière, René Rotger, Joseph Vallos, Georges Vernet, Jean Ozil.

Excusés : Bruno Champanhet, René Ducharme, Nicole Durand, Bernadette Jouret, Germaine Knochaert, Jacqueline Loyrion.

Ordre du jour :

Mise en place du bureau :

Président d'honneur : Claude Pradal initiateur de la création de notre association.

Co-Présidents : Marie-France Rivière et Jean Ozil

Secrétaire : Jean-Claude Bosquet, Secrétaire Adjoint : Régine Peyrin

Trésorier : Yvon Eyrolet, Trésorier Adjoint : Bruno Champanhet

Tous autres membres font partis du Conseil d'Administration

- Des nouvelles des malades de notre association concernant Claude Pradal qui est dans un EHPAD à St Gély du Fesc à côté de Montpellier. Sa fille Laurie habite tout à côté, cela permet à Claudette d'aller voir Claude facilement. Nous y sommes allés jeudi avec Alain et Yvette, nous l'avons trouvé comme il était à Villeneuve, il nous a bien remis et avons discuté environ deux heures, je pense qu'il a été content de nous voir ainsi que Claudette.

René Ducharme est hospitalisé à l'hôpital d'Aubenas depuis lundi 12 novembre en urgence. Il a eu divers examens assez sérieux suite à une septicémie, il a été mis en coma artificiel, aujourd'hui jeudi il commence à se réveiller mais je n'en sais pas plus, je me tiens au courant auprès de Françoise car on ne peut le voir.

Nous avons fait le point et confirmé le programme de la journée à Sète lors de notre voyage à Estagel au mois de septembre 2019.

Nous avons commencé à réfléchir sur nos prochaines journées festives de 2019, il est encore tôt pour définir une destination précise. Vous serez informés en temps voulu dès que nous aurons fixé les futures destinations, nous savons que vous êtes impatients de connaître les prochaines sorties.

Compte tenu de l'état de santé de René qui était notre organisateur hors pair, et que nous remercions encore beaucoup de sa disponibilité, nous ne prévoyons pas de bal pour le moment, nous lui souhaitant un prompt et complet rétablissement.

J'informe les membres du CA que la prochaine réunion du CA aura lieu le mardi 15 janvier 2019 à 9 h 30 en mairie de Villeneuve de Berg.

Les membres du CA et moi même, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et la meilleure santé possible avec beaucoup de courage à ceux dont la santé fait défaut ou suite à opération.

A très bientôt.

Bien amicalement.

Jean Ozil